

Membre de la BRVM

CGF BOURSE

Société de gestion et d'Intermédiation agréée

LETTRE MENSUELLE

N° 81 - Juin 2006

ANALYSE BOURSIERE

Première tendance baissière des indices boursiers depuis le début de l'année

Contrairement aux quatre derniers mois, les indices boursiers ont amorcé une baisse générale au terme du mois de mai 2006. En effet, les indices **BRVM 10** et **BRVM Composite** affichent, respectivement, des reculs de 2% à 188,07 points et de 2,8% à 133,58 points. Cette baisse générale des indices s'explique par la chute, parfois importante, des cours observée sur certains titres de capital (NESTLE CI, SITAB CI, UNILEVER CI...).

A la fin du mois de mai 2006, la **capitalisation boursière** des valeurs de l'indice **BRVM 10** connaît une baisse de 2,14% à 1 219 milliards de Fcfa et celle du **BRVM Composite** affiche un repli de 3,23% à 1 537 milliards de Fcfa. Par contre, le marché obligataire présente un sursaut de 8,84% pour 333,683 milliards de Fcfa en terme de capitalisation boursière. Cette hausse est essentiellement due à la première cotation, le 29 mai 2006, de deux nouvelles lignes obligataires, « BOAD 5% 2005-2013 » et « BOAD 4,5% 2005-2011 » pour un montant global de 25 milliards de Fcfa.

Le secteur « **Services publics** », avec un volume échangé de 26 205 titres, reste le plus dynamique grâce au titre SONATEL qui compte 25 247 actions transigées, soit 95,24% du volume sectoriel. Cependant, l'action SONATEL enregistre, au courant du mois de mai 2006, une légère baisse de 0,33%, à 89 500 Fcfa.

Le secteur « **Agriculture** » affiche 14 876 titres échangés et occupe la seconde place. Le titre PALM CI gagne 17,39% à 1 350 Fcfa pour un volume échangé de 12 278 titres, soit 82,54% du volume total du secteur.

Le secteur « **Transport** », pour 13 155 titres échangés, est essentiellement tiré par le titre SDV CI dont 12 848 titres ont été transigés, soit 97,67% du volume du secteur. L'action enregistre également une hausse de son cours de 27,91%, à 27 500 Fcfa.

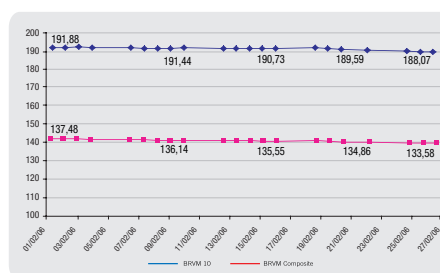
Le secteur « **Industrie** », avec un volume de transaction de 5 332 actions transigées, affiche des moins-values importantes sur 5 titres : NESTLE CI de 37,2%, à 29 450 Fcfa, SITAB CI de 10,26%, à 35 000 Fcfa, TRITURAF CI de 7,5%, à 2 035 Fcfa, UNILEVER CI de 13,04%, à 12 000 Fcfa et SOLIBRA CI de 6,82%, à 205 000 Fcfa. Seul le titre CROWN SIEM CI présente une hausse de 18,57%, à 27 420 Fcfa.

Le secteur « **Finances** » affiche 3 910 titres échangés dont 2 246 actions SGB CI avec une baisse du cours du titre de 10,91%, à 29 000 Fcfa. Le cours de l'action SAFCA CI a connu également une chute de 22,57%, à 24 000 Fcfa.

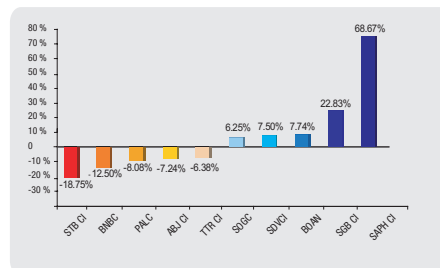
Le secteur « **Distribution** » totalise un volume négocié de 1 451 titres. On note, dans ce secteur, quelques variations : TOTAL CI et SHELL CI perdent, respectivement, 5,14%, à 70 200 Fcfa et 14,88%, à 11 500 Fcfa. PEYRISSAC CI gagne 2,96%, à 36 550 Fcfa.

Au niveau du compartiment obligataire, 49 577 titres ont été échangés pour une valeur globale de 495 millions de Fcfa. Seule la ligne « Etat du Sénégal 5,50% 2005-2010 » a été dynamique avec 40 000 titres échangés le 24 mai 2006, soit 400 millions de Fcfa, représentant 80,68% du volume transigé sur le marché obligataire.

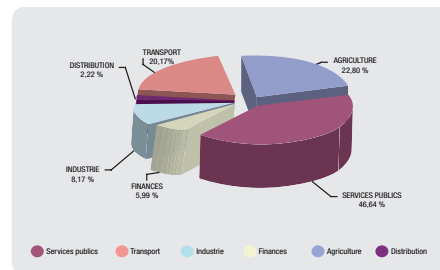
Evolution des indices - Mai 2006



Plus fortes baisses / hausses - Mai 2006



Volumes sectoriels - Mai 2006



CGF BOURSE logo and certification information: Certifié ISO 9001 : 2000 par BVQI, 1ère SGI Ouest africaine certifiée ISO 9001 version 2000.

THEME DU MOIS

La BIDC lance un emprunt obligataire de 40 milliards de Fcfa sur le Marché Financier Régional

La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) fait appel, pour la première fois, au Marché Financier de l'UEMOA à travers l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant total de 40 milliards de Fcfa. Dénommée « BIDC 5,60% 2006-2013 », cette opération permettra à la BIDC, d'une part, de financer ses investissements et de saisir ainsi les nombreuses opportunités offertes par les différents marchés nationaux ouest africains et d'autre part, d'améliorer la performance de ses filiales opérationnelles en leur apportant des ressources longues. L'opération présente les caractéristiques suivantes :

- Valeur nominale des obligations : 10 000 Fcfa ;
- Taux d'intérêt : 5,60% par an, net d'impôt, payable annuellement, à compter de la date de jouissance des obligations ;
- Amortissement : il sera graduel après un différé de deux ans. Les obligations seront amorties annuellement du 1/5 à partir de la fin de la troisième année.
- Sûretés : l'emprunt sera muni de comptes de gage d'espèces ouvert auprès des banques dans l'UEMOA en vue de la constitution de la provision nécessaire au paiement des intérêts et au remboursement du principal et des autres frais.

La BIDC est une institution financière internationale issue de la transformation du Fonds de Coopération, de Compensation et de Développement (FCCD ou Fonds de la CEDEAO) dont la création a été consacrée par l'article 21 du Traité instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La BIDC est donc née du constat que le Fonds de la CEDEAO n'était plus en mesure de faire face aux grands défis qui interpellent la Communauté en matière de promotion de l'investissement privé et de développement socio-économique. En effet, deux études ont été diligentées auprès des cabinets britanniques DFC Ltd et MAXWELL STAMP PLC avec pour objectif le renforcement des ressources financières du Fonds. Ces études ont conclu à la nécessité d'une transformation/restructuration en profondeur du Fonds de la CEDEAO. Sur la base des recommandations issues de ces études, la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement a décidé, en sa vingt-deuxième session tenue les 09 et 10 décembre 1999, de procéder à la transformation du Fonds de la CEDEAO en une Société Holding dénommée Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) avec deux filiales :

- La Banque Régionale d'Investissement de la CEDEAO (BRIC), destinée au financement du secteur privé ;
- Le Fonds Régional de Développement de la CEDEAO (FRDC), destiné au financement du secteur public.

La réforme institutionnelle et stratégique du Fonds de la CEDEAO a essentiellement pour but de doter la Communauté d'une institution de financement crédible auprès des milieux financiers internationaux et capable de mobiliser des ressources financières tant sur le plan interne qu'externe, en vue du financement de l'investissement et du développement dans la région.

En vue de permettre à la BIDC d'atteindre ses objectifs et d'exercer les fonctions qui lui sont dévolues, la banque jouit sur le territoire de chaque Etat membre, du statut, des immunités et des privilèges reconnus aux institutions financières internationales. Conformément à son statut, la BIDC vise deux objectifs majeurs :

- Contribuer à la réalisation des objectifs de la Communauté en accompagnant les projets de création d'infrastructures d'intégration régionale ou tous autres projets de développement dans les secteurs public et privé ;
- Aider au développement de la Communauté par le financement de programmes spéciaux à travers ses filiales que sont la Banque Régionale d'Investissement de la CEDEAO (BRIC) et le Fonds Régional de Développement de la CEDEAO (FRDC).

Ainsi, la BIDC s'emploie à favoriser, par ses actions, la création des conditions favorables à l'éclosion d'une Afrique de l'Ouest industrialisée, économiquement forte, prospère et parfaitement intégrée tant sur le plan interne que par rapport au système économique mondiale afin de profiter des opportunités et perspectives offertes par la mondialisation. Elle s'attellera à mettre en œuvre, à travers ses filiales, des politiques de financement visant à apporter une contribution efficace au développement socio-économique de la communauté.

Le capital initial autorisé de la BIDC s'élève à 603 millions Unités de Compte (UC¹), soit environ 451 milliards de Fcfa. Il est réparti en 603 000 actions d'une valeur nominale de 1000 Unités de Compte chacune, soit environ 747 896 Fcfa. Il est détenu à hauteur de 66,67% par les Etats membres régionaux et à 33,33% par les membres non régionaux. Au 31 décembre 2005, les Etats membres régionaux ont souscrit entièrement leurs parts. La part appelée du capital, soit environ 88 milliards de Fcfa est libérée à hauteur de 79,45%. Concernant la mobilisation du capital auprès des non régionaux, les discussions sont en cours avec les actionnaires potentiels.

Les souscriptions à l'emprunt obligataire « BIDC 5,60% 2006-2013 » s'étendent sur un mois, du 08 juin au 08 juillet 2005 et sont ouvertes aux personnes physiques et morales des pays membres de l'UEMOA, ainsi qu'aux investisseurs institutionnels régionaux et internationaux. Suite à un appel d'offres, le Consortium, formé par les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation CGF BOURSE et SGI-TOGO, a été mandaté par la BIDC en tant qu'arrangeur et chef de file du placement de l'émission obligataire. A ce titre, le Consortium organise l'emprunt obligataire conformément aux dispositions réglementaires du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

A travers cette émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 40 milliards de Fcfa, la BIDC pose les jalons d'une nouvelle dynamique de financement de la coopération et de l'intégration en Afrique de l'Ouest.

¹ Unité de Compte (UC) = 1 DTS du FMI = 747,89590 FCFA au 31 décembre 2004.

LU POUR VOUS

Etre riche, c'est pas drôle tous les jours

Bill Gates vient de l'avouer : il a tellement de milliards qu'il ne sait plus quoi en faire. Et ça le rend très triste. Le pauvre, comme on le comprend !

Bon, prenons un exemple. C'est samedi, vous êtes chez Darty. Votre vieille télé vous a lâché la veille, vous vous êtes dit : c'est l'occasion de passer au plasma, vous avez lacé vos chaussures en croco, donné l'adresse au chauffeur, et maintenant vous hésitez devant le mur d'images gigotantes, le rouge-vendeur vous conseille le LG mais vous trouvez le Samsung sympa, et d'un autre côté les Lachaume sont très satisfaits du dernier Sony, ils vous l'ont encore répété samedi soir, vous vous dites, que faire, mais que faire, Mon Dieu ? et vous finissez par craquer. « Ok. Je vais prendre toute la boutique. » Trois heures plus tard, les yeux dans les yeux de 195 écrans plats, 217 ordinateurs, 90 fours autonettoyants, 863 téléphones portables et 74 sèche-cheveux encartonnés dans votre entrée, vous vous grattez la tête en vous demandant si vous avez vraiment fait le bon choix. N'aurait-il pas mieux valu donner la vieille télé à réparer ? Un horrible cauchemar, n'est-ce pas ?

Eh bien, la vie de Bill Gates, c'est ça. Avec ses 40 milliards de dollars au compteur, le patron de Microsoft peut s'acheter à peu près tout ce qui traîne sur la planète, la flotte d'Air France, le « Queen Mary », les usines Ferrari, le lac Léman et même le Sacré Cœur (Delanoë serait bien capable de le lui vendre pour financer ses couloirs à vélos). Au début, cela doit griser pire que la Marie Brizard. On doit s'endormir avec une telle sensation de puissance que les draps eux-mêmes en tremblent comme des feuilles. Sans parler des nanas, qui doivent faire la queue chez vous parce qu'elles vous aiment d'amour. Seulement, au bout d'un moment...

Le mois dernier, face à une journaliste, Bill a dressé le bilan de son existence. « Je préférerais mille fois ne pas être l'homme le plus riche du monde », a-t-il résumé, manifestement au bout du rouleau. « Rien de bon ne vient avec les milliards », a-t-il ajouté, avec un rictus de souffrance tétanique. On en avait mal pour lui. Le valeureux a pourtant tout tenté pour se libérer de ses chaînes. Depuis des années, il balance des fortunes dans une fondation qui soigne les maux du tiers monde. Il ne va jamais frimer sur la côte. Et comme il adore ses gosses, il a pris soin de les déshériter, Dieu les préserve de la fortune, les chérubins ! Bill Gates se force aussi à penser à ses logiciels, ça le détourne un peu des gros billets, mais cela ne suffit pas à apaiser sa douleur. C'est triste.

Sondez, lecteurs ! Sondez le gouffre sans fond où peut nous plonger le pognon ! Et si vous pensez : « Mais qu'il me les donne donc, ses milliards, je saurai bien quoi en faire, moi ! » alors c'est que vous n'avez rien compris. Rien compris.

Philippe Eliakim
Capital N° 177, Juin 2006

PS : Aux dernières nouvelles, Bill Gates, le patron de Microsoft, a annoncé, le 16 juin 2006, qu'il allait progressivement se consacrer à son action humanitaire et abandonner la gestion quotidienne du N°1 mondial des logiciels.

Microsoft, le trentenaire, possède 90% de parts du marché mondial des systèmes d'exploitation pour PC avec un chiffre d'affaires 2005 de 34 milliards d'euros (environ 22 302 milliards de Fcfa). Parallèlement, la fondation Bill et Melinda Gates a été fondée en 2000; elle est dotée de 24 milliards d'euros (environ 15 743 milliards de Fcfa) et 70% de ses actions humanitaires sont menées en dehors des Etats Unis.

Agé de 51 ans, Bill Gates déclare qu'il ne s'agit pas d'une retraite mais d'une réorganisation de ses priorités.

impression VERSUS Studio

ANNONCES

• CREPMF

Le Conseil Régional de l'Épargne public et des Marchés Financiers (CREPMF) attire l'attention du public et des intervenants du Marché Financier Régional sur des pratiques irrégulières d'appel à l'épargne. En effet, selon un communiqué publié par le CREPMF, « depuis quelques temps, des structures d'investissement, communément appelées HYIP (High Yield Investment Programs) procèdent à la collecte de fonds du public en vue de placement via Internet et promettent, en retour, des rendements allant parfois de 100 à plus de 500% de la mise initiale ». Ces opérations, effectuées à l'aide de documents publicitaires et de prospectus, constituent des appels publics à l'épargne au sens des dispositions réglementaires régissant le Marché Financier Régional de l'UMOA, précise le communiqué. En effet, selon le CREPMF, aux termes de l'article 1^{er} de l'instruction 1/97 du Conseil Régional relative à l'appel public à l'épargne au sein de l'UMOA, « sont réputés faire appel public à l'épargne, les États, les sociétés ou toute autre entité :

- dont les titres sont disséminés au travers d'un cercle de cent personnes au moins, n'ayant aucun lien juridique entre elles ;
- qui, pour offrir au public de l'UMOA des produits de placement, ont recours à des procédés quelconques de sollicitation du public au titre desquels figurent notamment la publicité et le démarchage ;
- dont les titres sont inscrits à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs mobilières (BRVM) ».

L'article 2 de la même instruction stipule « qu'aucun appel public à l'épargne ne peut être réalisé sans l'autorisation préalable du Conseil Régional donnée par l'octroi d'un visa ».

En conséquence, le CREPMF, organe de régulation du Marché Financier Régional de l'UMOA, « invite les promoteurs des structures d'investissement concernées à cesser immédiatement ces activités irrégulières et à se mettre en rapport avec lui afin de se conformer à la réglementation en vigueur, sous peine de sanctions ». Il appelle ainsi le public de l'UMOA à « une extrême vigilance pour ne pas se laisser escroquer par de telles structures ».

• PAIEMENT DE DIVIDENDES

Société (titre)	Montant dividende net / action (Fcfa)	Fermeture des registres	Cotation ex-dividende
Société ulti-nationale de Bitumes (SMB)	4 922	26 juin 2006	20 juin 2006
SAGA-Côte d'Ivoire (SAGA CI)	3 137	27 juin 2006	21 juin 2006
Société Delmas Vieljeux Côte d'Ivoire (SDV CI)	3 821	27 juin 2006	21 juin 2006
Bankk Of Africa - NIGER (BOA-Niger)	1 800	27 juin 2006	21 juin 2006
Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE CI)	747	30 juin 2006	26 juin 2006
Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODE CI)	540	30 juin 2006	26 juin 2006
CROWN SIEM Côte d'Ivoire	4 500	04 juillet 2006	28 juin 2006

BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
BIDC/EBID 5,60% 2006-2013

5,6 %
net d'impôt

**Priorité aux infrastructures
en Afrique de l'Ouest**



Prix de l'obligation
10 000 F CFA



Période de souscription : 08 Juin Au 07 Juillet 2006

Arrangeurs et co-chefs de file du placement



Membres du syndicat de placement :

BENIN : ACTIBOURSE ■ BIBE FINANCE & SECURITIES ■ SGI-BENIN ■ AFRICA BOURSE BURKINA FASO : SBIF COTE D'IVOIRE : AFRICAINE DE BOURSE
■ BIAO FINANCE & ASSOCIES ■ BICI BOURSE ■ ATLANTIQUE FINANCE ■ CSWA ■ EIC BOURSE ■ HUDSON & CIE ■ BNI FINANCES
■ SOGEBOURSE MALI : SGI-MALI NIGER : SGI-NIGER SENEGAL : CGF BOURSE ■ BMCE CAPITAL ■ SGI IMPAXIS SECURITIES TOGO : SGI-TOGO

Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le visa N° EOP/06-01.